



Conseil national
de l'information statistique

Montrouge, le 16 novembre 2020
n° 126 / H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la formation tout au long de la vie

Type d'opportunité : Renouvellement

Périodicité : ponctuelle

Demandeurs : Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares), Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

L'enquête « Formation tout au long de la vie » (FLV) vise à mesurer d'une part l'accès des adultes à la formation, selon les concepts définis au niveau européen de formation formelle, de formation non formelle et d'apprentissages informels, et d'autre part les compétences des adultes face à l'écrit dans des situations de la vie quotidienne.

La partie sur la formation permet entre autres de mesurer la participation à des activités de formation, à caractériser le cas échéant les formations suivies (niveau, domaine, durée...), à connaître les raisons de la participation, la situation des personnes à leur entrée en formation, les sources de financement et les « gains » retirés des formations. Les autres thèmes abordés sont l'accès à l'information sur les possibilités de formation, la connaissance des droits et les obstacles rencontrés dans l'accès à la formation. Le module compétences s'attache avant tout à évaluer les compétences sur une population adulte en lecture, en écriture et en compréhension dans des situations de la vie courante. Les enjeux principaux du module sont d'identifier les sous-populations en grandes difficultés et de mesurer les situations d'illettrisme en France.

L'enquête « Formation tout au long de la vie » sera la seule source d'information permettant non seulement de mesurer l'accès à la formation de l'ensemble de la population adulte, mais aussi de caractériser les formations suivies, et les rapports qu'entretiennent les adultes avec la formation, selon une approche « individu ». C'est également la seule enquête qui fournira une mesure de l'illettrisme.

L'enquête « Formation tout au long de la vie » 2022 est la réédition des enquêtes sur la formation des adultes (AES, Adult Education Survey), auxquelles sera adossé un module sur les compétences issu de l'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne) menée en 2011.

Le volet formation de l'enquête « Formation tout au long de la vie » repose sur un règlement communautaire, à paraître. Ce règlement s'inscrit dans le nouveau règlement-cadre européen sur les enquêtes sociales, Integrated European Social Statistics (IESS) framework regulation. Le volet sur les compétences répond à la volonté de la France, portée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), de développer son propre cadre d'évaluation.

Le contenu de l'enquête et sa méthodologie sont fortement encadrés par les règlements européens. Le contenu de la partie européenne du questionnaire a été préparé dans le cadre d'une « task force » animée par Eurostat et composée de représentants des pays membres. La Dares et l'Insee représentent la France au sein de cette task force. Le volet sur les compétences sera conçu avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

Le champ de l'enquête est la France entière. Pour la métropole, l'échantillon sera tiré dans le nouvel échantillon-maître des enquêtes ménages de l'Insee (Nautile), construit à partir de Fideli. Pour les Dom, pour les 4 Dom historiques, la base de sondage sera *a priori* les enquêtes annuelles de recensement et pour Mayotte, ce sera l'enquête cartographique. La taille de l'échantillon est de 30 000 individus, dont 20 000 pour la métropole, les Dom faisant l'objet d'extensions régionales. Pour les enquêtes précédentes, le taux de réponse a été voisin de 70 %. Les unités enquêtées sont les personnes âgées de 18 à 69 ans vivant en logements ordinaires.

Le caractère obligatoire de l'enquête sera demandé lors du passage au comité du label. La durée moyenne prévue de passation du questionnaire devrait être de l'ordre de 50 minutes. Les entretiens seront réalisés en face-à-face avec un support Capi. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Insee.

Les premiers résultats seront publiés dans l'*Insee Références* Formations et emploi, début 2024. Le fichier de données individuelles pour les variables définies dans le règlement communautaire doit être transmis à Eurostat au plus tard six mois après la fin de la collecte. Le fichier individuel de l'ensemble de l'enquête sera diffusé, comme usuellement, aux chercheurs.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à l'enquête « Formation tout au long de la vie ». La collecte de l'enquête est prévue d'octobre 2022 à mars 2023.